

LES DIALOGIQUES DU MEMORIAL DE CAEN
Conférences de Charles-Edouard Leroux

Cycle 2018
Second semestre

Jeudi 11 octobre, 18h Salle des chercheurs
Mémoires, Contre-mémoires

1. Le poids des mémoires

Le culte du Progrès indéfini dont Baudelaire faisait l'indice d'une certaine fatuité occidentale n'a pas résisté aux assauts des mémoires. Les formes du passé auxquelles la Modernité, par insouciance ou ingratitude, a tenté de substituer la consommation et le loisir, font plus que jamais retour comme autant d'îlots de résistance aux impératifs de la globalisation. Reste à trouver dans les mémoires éparses les signes d'une convergence qui rende possible un autre monde.

« *Le refoulement paraît être, au niveau de la matière affective et mémorielle de la conscience, un aspect de ces fonctions d'organisation et de régulation qui règlent, plus bas que la conscience, la vie elle-même* »

Paul Ricoeur (1949)¹

Est-ce le propre de notre époque ou s'agit-il d'une constante anthropologique que notre présent revêtirait d'habits neufs, toujours est-il que les questions mémorielles ont investi, en moins d'un demi-siècle, à peu près tout le champ des savoirs et tous les lieux de débats, au point de nous rendre familiers des mots qui avaient déserté l'usage, tel le substantif *mémorial* ou l'adjectif *mémoriel*, en les dotant au passage de significations nouvelles. Et pourtant, le très riche et très précieux *Dictionnaire historique de la langue française* réalisé en 1992 sous la direction d'Alain Rey ne mentionne pas l'usage de l'adjectif *mémoriel*, et ne fait nulle part mention de l'évolution contemporaine du terme de *mémorial*. Il est probable qu'à l'aube des années 90 la question mémorielle n'avait pas encore investi le territoire du linguiste.

Pourtant, psychologues et philosophes, progressivement relayés et même dépassés par les historiens après la Seconde guerre mondiale, ont eu recours d'abondance au long du XXe siècle, à l'adjectif *mémoriel*, ce qui est le cas notamment de Paul Ricoeur qui demeurera le fondateur de ce que, pour ma part, je nomme désormais la *question mémorielle*. Quant au *mémorial*, il a délaissé l'ancestrale inscription et le solennel monument pour se muer en musée d'histoire, estampiller nombre lieux de mémoire et cautionner, par-delà les guerres et

¹Paul Ricoeur : *Philosophie de la volonté. 1. Le volontaire et l'involontaire* (1949). 224 p., Points essai, 2017.

les conflits, les mille et un musées de nos mémoires culturelles dont résulte aujourd'hui l'extension inédite du concept de *patrimoine* à la quasi-totalité des héritages matériels et immatériels dont nombre de collectivités semblent de plus en plus soucieuses d'explorer les traces et d'entretenir la présence. C'est au demeurant ce point qui fera l'objet de notre rencontre du 13 novembre prochain, intitulée *Mémoire et interprétation*.

Si les mémoires collectives sont constituées essentiellement d'expériences héritées de manière pour ainsi dire spontanée des groupes d'appartenance, elles sont aussi largement construites par l'éducation et les formes sociopolitiques du moment ; les mémoires sont en somme des productions sociales destinées à faire sens pour une collectivité, dans la mesure où les acteurs sociaux interprètent ou réinterprètent les formes culturelles antérieurement vécues à la croisée des circonstances nouvelles qui constituent le présent. Les mémoires relèvent d'une dynamique que les sociologues appellent *acculturation*, et qui concerne non seulement l'intégration des populations immigrées, mais tout autant la manière dont les générations successives, à l'intérieur d'un même faisceau de traditions culturelles, assument, rejettent ou font la part des choses vis-à-vis des mémoires dont elles héritent.

S'il me paraît nécessaire et urgent d'examiner le poids des mémoires, c'est en raison de la *complexité* qui résulte de ces résurgences des mémoires privées et des mémoires collectives qui caractérisent notre époque, résurgences qui ont fait l'objet de notre rencontre précédente, intitulée *Mémoires privées, mémoires collectives*. Les mémoires sont devenues complexes, d'abord, en ce qu'elles se révèlent multiples au point que toute simplicité mémorielle, comme celle qui nourrit aujourd'hui les idéologies identitaires, telles que présentées, par exemple par Eric Dupin dans l'enquête qu'il a récemment consacrée à *La France identitaire*², relève désormais du registre de la caricature, voire du révisionnisme, ou, si vous préférez, du *mythisme*³, si l'on peut désormais considérer comme mythes, par exemple, l'ensemble des discours forgés au XIXe siècle pour fournir son assise idéologique à la fabrication de ce que, pour sa part, Pierre Nora a naguère qualifié de « *roman national* » certes destiné, au moins dans l'esprit des historiens du XIXe siècle, à construire une République soudée autour d'un récit collectif, mais au détriment d'autres mémoires, celles de peuples ou de populations marginalisées, voire censurées par les institutions dominantes (l'Etat, l'Eglise), par l'ordre économique, par le pouvoir colonial, par la domination masculine, par l'assignation au genre.

D'une mémoire nationale d'antan, quasi monolithique, qui a semblé un temps aller de soi, nous sommes passés à une complexité mémorielle qui pèse de plus en plus sur nos consciences individuelles et collectives, jusqu'à parfois remettre en cause la légitimité de nos appartenances, ce dont témoignent les revendications qui compliquent singulièrement le partage de références communes, références communes pourtant nécessaires au maintien du vivre-ensemble. C'est toute la complexité et toute la difficulté des débats sur les identités dont la mémoire et l'histoire nous enseignent conjointement à quel point elles ont pu et peuvent se

² Eric Dupin : *La France identitaire. Enquête sur la réaction qui vient*. 250 p. La Découverte, 2017.

³ Le terme de *mythisme*, aujourd'hui réactivé par des historiens, n'est pas tout à fait un néologisme. Il est usité dès 1840 pour dénoncer « *l'abus des explications mythiques* », selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, réalisé sous la direction d'Alain Rey en 1992.

révéler meurtrières, pour reprendre le titre du beau livre d'Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*⁴. Il apparaît plus que jamais que, du grand brassage de l'histoire à l'ère préindustrielle aux accélérations spatio-temporelles engendrées par l'industrialisation et au chambardement de la mondialisation, il n'est désormais plus d'individus ou de groupes qui échappent à la multiplicité mémorielle, quoi qu'en disent les prescripteurs d'identité ou les nostalgiques d'un passé mystifié.

Il n'empêche que cette montée en puissance des mémoires plurielles pose de manière de plus en plus accrue le problème de leur intégration les unes aux autres ou, tout au contraire, de leur dissociation. Comme y insiste Fred Constant, diplomate et politologue, nous devons voir dans les demandes mémorielles qui surgissent moins une menace latente de décomposition des unités nationales que des démarches d'intégration qui passent nécessairement par la reconnaissance légitime des mémoires refoulées ou du moins marginalisées⁵. C'est ce poids considérable des mémoires plurielles qui provoque tant de confusion dans les débats ayant trait au *multiculturalisme*, en apparence si peu compatible avec l'universalisme républicain qui voudrait faire abstraction des mémoires particulières pour assurer la cohésion nationale. Mais c'est précisément la tâche de la philosophie politique que de repenser aujourd'hui l'universalisme républicain à l'heure où les « oubliés de l'histoire », marginalisés, dépossédés de leurs mémoires si souvent occultées par l'historiographie elle-même, demandent à être identifiés de plein droit comme composantes légitimes de l'identité démocratique, et surtout pas aux dépens de leurs mémoires.

Après tout, il s'agit là d'un autre aspect de la complexité de ces mémoires qui pèsent de tout leur poids dans les enjeux du présent : elles sont *évolutives*, notamment en raison de la transformation des modes de vie et de pensée des individus et des groupes, modes de vie qui modifient considérablement les sensibilités mémorielles. Et, de fait, toute mémoire est hybride, parce qu'à la fois affective et intellectuelle. Je ne voudrais pas de manière dogmatique dresser une nomenclature des différents types de mémoires tantôt trois, tantôt quatre, tantôt cinq, qui ont pu être présentés par des psychologues soit à partir du modèle emprunté à la machine de Turing (pionnier de l'informatique) et appliqués à la neurophysiologie, soit inspirés de la psychothérapie et de la neurobiologie ; mais plutôt suivre la voie tracée par Paul Ricoeur à partir d'une réflexion phénoménologique sur la question du temps, démarche fondée sur la prise en compte de nos expériences vécues au quotidien et des contenus de conscience associés à ces expériences. Très précisément, la phénoménologie de la mémoire laisse apparaître à quel point c'est en faisant place aux différences, aux singularités, aux sensibilités, en somme à l'altérité, que l'universalisme républicain parviendra à construire cette « *société des égaux* » que Pierre Rosanvallon oppose à la « *dénationalisation des démocraties* »⁶.

⁴ Amin Maalouf : *Les identités meurtrières* (1998). 180 p., Le Livre de Poche.

⁵ Fred Constant : *La citoyenneté*. 160 p. Ed. Monchrestien, 2000. Du même auteur : *Le multiculturalisme*. 117 p. Flammarion/Domino, 1998.

⁶ Pierre Rosanvallon : *La société des égaux* (2011). 432 p. Points essai, 2013.

Les oubliés, les marginalisés, les laissés-pour-compte de la mémoire collective demandent justice : c'est cela, le poids des mémoires. Et cela ne vaut pas seulement pour les exilés, les émigrés, les réfugiés, les rescapés et leurs descendants que l'acculturation sur des territoires d'accueil oblige à des abandons de mémoire, ou du moins conduit à aménager leurs styles de vie, leurs croyances, leurs manières d'être et de faire, leurs traditions, mais également pour toutes les appartenances individuelles et collectives. Car même les plus intégrés, les mieux et les plus anciennement assimilés des individus et des groupes à la communauté qu'ils ont faite leur, demeurent, parfois même à leur corps défendant, tributaires d'héritages dont ils ne peuvent se défaire comme on se débarrasse d'un fardeau, ou dont ils ne peuvent se targuer sans prendre le risque de se dissocier de la communauté d'accueil – devenue la leur.

C'est cela, le poids des mémoires, qui complique singulièrement le problème de l'acculturation. *Mémoire* est peut-être un terme un peu trop banal, un peu trop facile pour rendre compte de la complexité du problème qui nous occupe. Pour en souligner la complexité, il conviendrait peut-être de parler, sur le modèle informatique, d'*espace mémoriel* pour désigner ce que, faute de concept rigoureux, nous avons pris l'habitude de désigner au pluriel, *les mémoires*. Raison pour laquelle, sans doute, nombre d'anthropologues préfèrent recourir, depuis une trentaine d'années au concept de *culture* pour désigner ce que nous appelons *mémoire*, ces deux termes pouvant s'équivaloir en la circonstance, ce à quoi se prête fort bien la définition que l'UNESCO a donnée de la culture en 1982 à l'occasion de la *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*, dite *Déclaration de Mexico* : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »⁷. Parodiant ou prolongeant la formule de Bergson que j'ai citée lors de notre rencontre précédente (« *Conscience signifie d'abord mémoire* »⁸), je suggérerais que *mémoire signifie avant tout culture*. Avec pour corollaire l'équivalence entre *crise de la culture* et *crise de la mémoire*.

Et précisément, qu'il s'agisse de la socialisation d'un individu, c'est-à-dire de son intégration aux différents groupes auxquels il appartient, ou des contacts entre civilisations différentes, les capacités d'acculturation des uns et des autres sont tributaires du poids des mémoires, manifestes ou occultes, qui habitent ces individus et ces groupes. Il est possible, depuis les études sociologiques publiées par Roger Bastide⁹ à la suite des recherches anthropologiques réalisées aux Etats-Unis par l'Américain Melville Herskovits¹⁰ dans les années 50, de saisir la question mémorielle à la lumière de différentes formes d'acculturation,

⁷ *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles* dans le cadre de la *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982

[file:///C:/Users/Charles/Downloads/D%C3%A9claration+de+l'UNESCO+de+mexico+sur+les+politiques+culturelles%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Charles/Downloads/D%C3%A9claration+de+l'UNESCO+de+mexico+sur+les+politiques+culturelles%20(1).pdf)

⁸ Henri Bergson : *L'énergie spirituelle* (1919). 242 p., Petite Biblio Payot, 2012.

⁹ Roger Bastide : *Problèmes de l'entrecroisement des civilisations et de leurs œuvres*, in Georges Gurvitch : *Traité de sociologie* (1963). 1462 p., PUF/Quadrige, 2007.

¹⁰ Jean Melville Herskovits : *Les Bases de l'anthropologie culturelle*. Payot, 1952.

spontanée dans les situations où les individus et groupes sont en contacts, libre ou plus ou moins forcée, organisée et imposée par un groupe dominant, par exemple dans le cas de l'esclavage ou de la colonisation, et le plus souvent planifiée par un Etat soucieux de construire une culture commune, ainsi que je l'ai exposé dans la première conférence du cycle que j'ai très récemment consacré à *L'esprit perdu de la République*, intitulée *Les cautions philosophique de l'esprit républicain*¹¹. Ainsi que j'y ai insisté en ouverture de ce cycle consacré au poids des mémoires, nos mémoires sont, autrement mais tout autant que l'histoire, des *constructions sociales*. Il est à préciser que ces constructions plus ou moins libres et plus ou moins imposées sont-elles-même dotées d'un coefficient de subjectivité, selon le degré d'acceptation de la culture imposée ou proposée. Et le degré d'acceptation dont dépend la capacité à s'intégrer est lui-même tributaire des composantes mémorielles. Comprendre ici que le poids des mémoires est déterminant en matière d'acceptation ou de refus de la culture dominante. Du poids des mémoires dépendent les capacités des individus et des groupes à intégrer, par exemple, ces valeurs républicaines qui ont fait l'objet d'une de nos précédentes rencontres consacrées à *L'esprit perdu de la République*¹². Pour la France, pensons à l'esclavage, à la colonisation, pensons aux guerres de religions, aux massacres des Vendéens, pensons à la guerre d'Algérie, aux rapatriés, aux harkis. Y a-t-il au monde une nation qui ne soit pas aujourd'hui comme hier déstabilisée par ces retours de mémoires qui résultent de passés non digérés ou mal digérés ? Voilà le poids des mémoires, celui du « *passé qui ne passe pas* », dont deux exemples sont probablement présent à nos esprits ; d'une part le livre d'Eric Conan et Henry Rousso : *Vichy, un passé qui ne passe pas*¹³, dont les analyses pertinentes pourraient s'appliquer à d'autres périodes historiques, et même à toutes les périodes historiques dont nations ou groupes sociaux sont sortis en imposant amnisties, oublis ou censures au détriment du « travail de mémoire » nécessaire aux réconciliations ; exemplaire est également le livre de Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli*¹⁴, qui fait très justement usage de ce terme terrible de gangrène pour désigner ce poids des mémoires refoulées qui, des deux côtés de la Méditerranée, rongent, comme une gangrène, les sociétés algérienne et française, compliquant leurs relations d'une part, et mettant constamment en péril, d'autre part, les cohésions internes de l'une et l'autre nation. Sans être trop réducteur, on sait le poids de cette mémoire de la colonisation et de la décolonisation dans les affaires de terrorisme actuel.

J'ai cité en exergue de mon exposé une phrase de Paul Ricoeur qui donne sens à notre réflexion sur le poids des mémoires : « *Le refoulement paraît être, au niveau de la matière affective et mémorielle de la conscience, un aspect de ces fonctions d'organisation et de régulation qui règlent, plus bas que la conscience, la vie elle-même* »¹⁵. La référence de Paul Ricoeur à la psychanalyse, originale à l'époque où le philosophe publie sa *Philosophie de la*

¹¹ Le texte intégral de ce cycle est accessible sur le site du Mémorial de Caen, à la rubrique *Les Dialogiques*.

¹² Cf. note 9.

¹³ Eric Conan et Henry Rousso : *Vichy, un passé qui ne passe pas* (1993). 500 p., Fayard/Pluriel, 2013.

¹⁴ Benjamin Stora : *La gangrène et l'oubli*. La mémoire de la guerre d'Algérie. 384 p., La Découverte/poche, 2005.

¹⁵ Cf. note 1.

volonté (1949), est aujourd'hui presque un lieu commun. Néanmoins sa formulation demeure d'une précision éclairante. En soulignant le caractère à la fois affectif *et* mémoriel de la conscience, le philosophe nous avertissait déjà de l'ampleur des crises qui allaient gangréner nos sociétés. (Paul Ricoeur consacra une quarantaine d'année à tenter de soulager nos sociétés du péril des mémoires en réfléchissant à ce qu'il a appelé « *une politique de la juste mémoire* »¹⁶ : « *Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donne le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués.* ») C'est que le poids des mémoires, en particulier du côté du refoulement, n'est pas simple affaire de spéculation, encore moins de communication politique – encore qu'au plan symbolique des lois mémorielles (mais pas n'importe lesquelles) et des reconnaissances officielles aient leur importance (pensons aux deux gestes récents du Président de la République, d'une part la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat dans l'affaire Maurice Audin, enlevé, torturé et assassiné en Algérie par les soldats français en juin 1957 ; d'autre part l'annonce de mesures à venir en faveur des harkis, anciens auxiliaires musulmans de l'armée française en Algérie et de leurs descendants).

Ce qui est effectivement en jeu dans cette question des mémoires, c'est, nous dit encore Paul Ricoeur dans la première citation, rien moins que l'équilibre psychologique des individus et des groupes, l'équilibre régulateur de la vie elle-même, de la vie de chacun et de la vie collective. Et ce n'est pas seulement affaire de conscience, tant le champ mémoriel habite les profondeurs de nos êtres (ce que Freud appelle l'inconscient, et que Paul Valéry, de manière moins conceptuelle, désigne comme « l'ombre de la conscience »¹⁷). Nous avons beau dire, la résolution des crises mémorielles qui affectent les nations ou les continents ne relève pas d'un décret ministériel, d'un vote au Parlement, ou d'une directive, européenne ou onusienne, mais bel et bien de ce qu'Edgar Morin a appelé « *une politique de civilisation* »¹⁸ pour nous indiquer qu'il ne s'agit pas seulement d'un programme politique ou d'un projet de société, mais d'une « *régénération de la vie sociale* ». C'est ce que Paul Ricoeur suggérait déjà en 1949 : le poids des mémoires met en jeu « *la vie même* », écrit-il, la vie des individus, la vie des groupes, la vie des peuples, la vie des nations. Le poids des mémoires est tel qu'il n'est pas affaire d'option politique circonstancielle, comme s'évertuent notamment à le faire entendre les populistes pressés d'instrumentaliser à leur profit les peurs engendrées par les revendications mémorielles. Qu'il s'agisse d'assimilation ou d'intégration, quels que soient les degrés de résistance aux « valeurs » du pays d'accueil, quelque nom que l'on donne aux cultures en contact, métissage ou transculturalité, il n'empêche que le poids des mémoires, aussi irrationnelles, aussi déraisonnables nous semblent-elles, apparait de plus en plus manifestement comme catalyseur des changements qui affectent les groupes et les individus en mal d'adaptation et d'intégration. Edgar Morin ou Paul Ricoeur nous en avertissent : il s'agit de vie ou de mort. Et l'état du monde présent confirme chaque jour la pertinence de leur avertissement, et la nécessité de mesurer le poids des mémoires.

¹⁶ Paul Ricoeur : *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (2000). 736 p., Point essais.

¹⁷ Paul Valéry : *Sur Phèdre femme* (1942), in *Variété V* (1944). 853 p. Folio essais.

¹⁸ Edgar Morin: *Pour une politique de civilisation*. 80 p., Arléa, 2002.

L'erreur des politiques, même les plus bienveillantes, réside dans leur application à évaluer le potentiel d'assimilation des groupes minoritaires à la culture dominante, comme si la seule solution aux crises mémorielles résidait dans leur adaptation à la modernité, ce qui revient toujours peu ou prou à tenter de rapprocher du centre les mémoires marginales, le centre étant constitué des codes culturels dominants. Mais n'est-ce pas sous-estimer le poids des mémoires que de penser qu'une reconnaissance formelle des mémoires marginalisées ou refoulées par une culture dominante peut suffire à délester de leurs affects les victimes et les bourreaux, et les descendants des victimes et des bourreaux ? Plutôt que de tenter de favoriser l'intégration et l'assimilation rapide et efficace des valeurs des oubliés de l'histoire par un processus de reconnaissance formelle, si solennelle soit-elle, si officielle soit-elle, ne convient-il pas plutôt d'engager de toutes parts un travail de mémoire qui, selon le terme de Paul Ricoeur, permette aux individus et aux groupes de renouer avec « la vie elle-même », ce qui signifie passer d'une mémoire qui contraint, qui assujettit, qui enchaîne, à une mémoire qui irrigue. Le poids des mémoires est tel qu'il met en jeu la survivance psychique des individus et des groupes concernés, survivance qu'une parole, si politique et si officielle soit-elle, ne parviendra pas à assurer. C'est une loi psychologique reconnue qu'on ne fait pas son deuil dans le refoulement.

Dans un article consacré aux *trous et aux trop-pleins des mémoire collectives*¹⁹, Clara Montalban souligne que dans la mesure où le travail de mémoire a quelque chose à voir avec le deuil, dans la mesure où les résurgences mémorielles constituent des façons de vivre le deuil, ce que la psychanalyse énonce comme travail du deuil, il n'est pas d'intégration, encore moins d'assimilation possible tant que pèsent de tout leur poids une fidélité et un attachement au passé, si paradoxaux soient-ils, relativement à la dose de souffrance ou de culpabilité qu'ils contiennent.

Il y a une énigme des mémoires, une énigme de leur persistance, comme il y a une énigme des deuils, à plus forte raison, peut-être des deuils collectifs, que ce soit dans le camp des bourreaux ou dans le camp des victimes – et de leurs descendants. Dans un ouvrage collectif consacré aux dénis de l'histoire en Europe et en Extrême-Orient au XXe siècle²⁰, Pierre Bayard et Alain Brossat ont demandé à un certain nombre de spécialistes (historiens, philosophes, psychanalystes...) de diagnostiquer comment les sociétés européennes et orientales vivent aujourd'hui leur passé, un passé constitué de tragédies tels les génocides, les meurtres de masse du communisme, les affres de la décolonisation... Or, qu'il s'agisse d'Europe ou d'Asie, les différents auteurs s'accordent à décrire toute une série de dénis de mémoire, une convergence de groupes d'intérêts, des autorités et des individus organisant délibérément la falsification d'un passé criminel, opérant en somme le contraire d'un travail de mémoire. L'un des contributeurs, Pierre-Yves Gaudard, résume à lui seul toute la difficulté et tout l'enjeu de la question mémorielle : « *Les effets de neutralisation, d'omission et de condensation, ou bien encore d'exergue, de grossissement et de déplacement ne sont pas le fait d'une seule subjectivité (...). Il est dès lors possible de concevoir un refoulement*

¹⁹ Clara Montalban : *Mémoire collective : des trous et des trop-pleins*. *Sciences humaines*, 201,(2), 32-32. (2009) <https://www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2009-2-page-32.htm>

²⁰ Pierre Bayard et Alain Brossat (dir.), *Les Dénis de l'histoire, Europe et Extrême-Orient au XXe siècle*, Laurence Teper, 2008.

collectif. »²¹ Cette insistance est lourde de conséquences. Pierre-Yves Gaudard compare notamment les mécanismes du refoulement collectif dans les deux Allemagne d'avant la réunification. La RDA construit assez rapidement un véritable consensus national permettant de légitimer le régime communiste en reconstruisant un passé qui présente les militants communistes comme des résistants actifs et très bien organisés politiquement, devenus martyrs du nazisme. Ce faisant, la RDA fait, bien sûr, l'impasse sur l'éventuel soutien de la population aux pratiques de répression et d'extermination nazies.

A l'Ouest, en République Fédérale, le déni propose un tout autre scénario destiné à refouler un sentiment de culpabilité d'autant plus lourd à assumer qu'il est intensifié et aggravé par la mise en accusation de l'Allemagne par les Alliés, avec le Procès de Nuremberg pour centre. Refoulement massif en un premier temps, puis, au cours des années 60, et plus encore après la réunification, s'engage un véritable travail de mémoire de la part des nouvelles générations arrivées à l'âge adulte. Il n'empêche, le travail de mémoire demeure pour les Allemands une épreuve douloureuse qui n'a pas fini de diviser l'opinion, ainsi qu'en témoigne aujourd'hui la montée en puissance du parti d'extrême-droite AFD dont le leader, Alexandre Gauland, n'hésite pas à présenter comme négligeables les crimes nazis – ce qui nous rappelle le propos de Jean-Marie Le Pen déclarant publiquement en 1987 que les chambres à gaz dans lesquelles furent exterminés des millions de Juifs et de Tziganes ne constituent qu'« un détail » de la Seconde guerre mondiale.

Décidément le poids des mémoires est persistant, le poids des mémoires est résistant à *la vérité et à la réconciliation*, pour reprendre l'intitulé d'une expérience sans précédent, celle de la *Commission de la Vérité et de la Réconciliation*²² qui a inauguré en Afrique du Sud une procédure nationale destinée à alléger du poids des mémoires vindicatives un peuple traumatisé et divisé par les violences tragiques de l'apartheid par le seul recours à une *justice transitionnelle* qui consistait à mettre face à face victimes et bourreaux pour que ces derniers expriment devant leurs victimes ou leurs familles leurs aveux et leurs repentirs. *Justice sans châtiment*, pour reprendre le titre du livre dans lequel Etienne Jaudel tente le bilan de ces expériences visant à affronter les crimes de l'histoire²³. Une procédure destinée à alléger un peuple du poids de sa mémoire pour éviter que se perpétue souffrances et culpabilités au risque d'une répétition sans fins des violences et des crimes. Depuis 1996, année inaugurale de cette procédure contre-mémorielle inaugurée par Nelson Mandela, quelque trente-cinq pays au monde se sont engagés sur cette voie non pénale pour tenter de résoudre des conflits nationaux profonds et ayant donné lieu à des violences graves, afin d'éviter que le poids des mémoires déniées, refoulées, ne viennent compromettre des réconciliations toujours fragiles.

L'enthousiasme mémoriel auquel j'ai fait référence au début de cet exposé en évoquant la floraison des lieux de mémoire et des mémoriaux ne doit pas nous faire perdre de vue à quel point les pesanteurs mémorielles demeurent douloureuses et difficiles, demeurent dangereuses

²¹ Pierre-Yves Gaudard : *Mémoire, déni et refoulement collectif en Allemagne*, in Pierre Bayard et Alain Brossat, *op. cit.*

²² Rhoméo Mbadzama Awono : *La commission vérité et réconciliation. Contexte sud-africain post conflictuel*. 112 p. Univ. Europ., 2011.

²³ Etienne Jaudel : *Justice sans châtiment. Les commissions vérité-réconciliation*. 191 p., Odile Jacob, 2009.

au risque de compromettre périodiquement les équilibres collectifs retrouvés. La situation globale de l'Europe, tout comme les flambées de violence dont témoigne l'état du monde sont là pour nous appeler à la vigilance : pour reprendre une formulation freudienne, Thanatos n'a pas fini de parler. Et ce parce que les mémoires n'ont pas fini de peser au point de compromettre à nouveau et encore les fragiles reconstructions et réconciliations qui constituent le mouvement même de l'histoire.

Il reste que les mémoires ne sont pas constituées seulement de tragédies – défaites, exils, déportations. Malheureusement, il convient de rappeler toujours la formule de Hegel : « *L'histoire n'est pas le lieu de la félicité. Les périodes de bonheur y sont des pages blanches* »²⁴. Remarque terrible, dont les promesses des Trente glorieuses et la fin de la Guerre froide avaient pu atténuer la portée, mais à laquelle la recrudescence des conflits sur laquelle nous avons médité à plusieurs reprises aux longs de nos dernières rencontres rend toute sa pertinence.

Mais, comme nous l'enseigne admirablement Elizabeth Kübler-Ross, admirable psychiatre helvético-américaine (disparue en 2004), si la vie est faite de changements et de pertes, il n'est pas interdit que les mémoires deviennent des hymnes à la vie, ni que les mémoires singulières communient heureusement avec la mémoire collective²⁵. Il n'y a pas que des générations perdues. Et ce n'est pas par hasard que le livre d'Ernest Hemingway, *Paris est une fête*, est devenu l'emblème régulier de ceux qui ont crié collectivement leur amour de la vie lors des attentats qui ont ensanglanté Paris au cours de ces dernières années. Gertrude Stein, en créant la formule *lost generation*, a vu juste : la vie et rien d'autre, en dépit du poids des mémoires. Le magnifique film de Bertrand Tavernier : *La vie et rien d'autre* (1989) ne dit pas autre chose, malgré tout l'insupportable poids de la Grande Guerre...

²⁴ G-W Hegel : *La raison dans l'histoire* (1830). 352 p. Pocket/Agora, 2012.

²⁵ Elizabeth Kübler-Ross : *Sur le chagrin et sur le deuil* (posthume, 2009). 288 p. Pocket, 2011.